

PASCAL DESBOIS

“4 SALARIÉS SUR 10 SONT AFFECTÉS PAR LE STRESS AU TRAVAIL”

Kinésithérapeute et formateur consultant en santé au travail, Pascal Desbois a conçu un module baptisé “école du stress” à destination du grand public. Il fait le point avec nous sur la place du kinésithérapeute dans la prévention des risques psychosociaux. PAR SOPHIE CONRAD

SPÉCIAL
FORMATION
CONTINUE

Kiné actualité : Comment qualifieriez-vous le contexte dans le monde du travail aujourd'hui ?

Pascal Desbois : Incertain, exigeant, fragilisant, le contexte actuel de notre environnement génère une source de contraintes que nos contemporains ont bien du mal à gérer. Aujourd'hui, près de 4 salariés sur 10 se disent affectés par le stress au travail (d'après l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), qui représente le deuxième problème de santé en milieu professionnel.

Nous le constatons chaque jour au sein de nos cabinets, de nos établissements, là où la relation privilégiée que nous entretenons avec nos patients met en lumière toutes ces difficultés. Les effets psychosomatiques multiples se déclinent au quotidien, traduisant tensions musculaires, gêne respiratoire, perturbation du schéma corporel et autres maladies professionnelles (TMS).

Dans ce contexte, quel rôle peut jouer le kinésithérapeute auprès de son patient ?

Grâce à son savoir-faire, le kinésithérapeute possède un champ d'intervention riche en réponses adaptées, prodiguant des soins respectant l'unicité de la personne. Pour aller plus loin et répondre ainsi aux demandes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui sollicite les professionnels de santé pour qu'ils s'engagent dans la prévention.

Il est indispensable, pour aborder de façon cohérente la thématique du stress, d'acquérir des connaissances larges et pertinentes sur cet environnement, de bien définir la légitimité du kinésithérapeute dans ce cadre,



D.R.

d'appréhender les compétences psychosociales et le rapport au corps, et enfin d'avoir conscience de la richesse des ressources professionnelles, spécifiques, dont nous disposons pour être efficace en matière de prévention.

Étant impliqué moi-même en ce sens depuis de nombreuses années, j'ai acquis de nouveaux savoir-faire auprès du centre de formation de Kiné Ouest Prévention, puis en travaillant au sein de la commission scientifique du Comité national de prévention en kinésithérapie (CNPK) ; autant d'expériences validées, de compétences mutualisées qui sont venues enrichir ma pratique quotidienne. Devant la demande croissante émanant des patients, du public assistant à des ateliers “école du dos” ou des salariés rencontrés lors des stages de formation en entreprise, j'ai conçu un module “école du stress” destiné au grand public, s'appuyant sur la compétence du kinésithérapeute, dans le cadre de l'éducation pour la santé ; ce format étant adaptable aux actions en entreprise selon des modalités bien définies.

Comment décririez-vous cette “école du stress” ?

Ce module, validé par plusieurs réalisations et par les évaluations

Le kinésithérapeute possède les réponses adaptées

conduites auprès des bénéficiaires, est reproductible. C'est pourquoi l'association Kiné Ouest Prévention propose depuis 2011 une formation sur ce thème aux kinésithérapeutes souhaitant mettre en place leur “école du stress”.

Le contenu de cette formation aborde le contexte du stress dans toutes ces facettes, en articulant “savoirs, savoir-faire et savoir être” pour répondre au mieux à la demande dans un souci d'efficacité. La méthodologie et la pédagogie utilisées s'appuient sur les représentations des participants, mobilisent la participation active de chacun pour parvenir à une construction collective des différentes séquences.

Le kinésithérapeute pourra s'approprier ce programme et le décliner en prévention individuelle au sein du cabinet, sous forme d'atelier “grand public” ou lors d'intervention en entreprise (avec des outils d'animation spécifiques).

Je suis persuadé que le champ de la prévention, essentiel pour notre avenir, saura donner à mes confrères l'envie de s'ouvrir à des pratiques complémentaires, et d'insuffler un vent nouveau dans leur quotidien. C'est un véritable enjeu pour notre profession. ■

Plus d'infos :

www.kineouestprevention.com